

DÉCISIONS APD DU 8 NOVEMBRE 2016



DÉCISIONS de la 3^e Assemblée des personnes déléguées
de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal
tenue le mardi 8 novembre 2016 à 17 h 30

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

03.01 Que l'Assemblée des personnes déléguées modifie l'ordre du jour afin que le temps accordé au point 6 soit augmenté de 10 minutes afin de permettre une durée suffisante à la période de questions et commentaires qui suivra la présentation du rapport par le comité.

03.02 Que l'ordre du jour suivant soit adopté tel que modifié:

1. Mot de bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption d'un procès-verbal
4. Présentation des nouvelles personnes déléguées
5. Intersyndicale CSDM
6. Rapport du Comité d'élection
7. Prévisions budgétaires 2016-2017
8. Nomination du Conseil d'orientation
9. Nomination au CPCERHDAA
10. État de situation des griefs
11. Sujets divers

ADOPTION D'UN PROCÈS-VERBAL

03.03 Que le procès-verbal de la 2^e Assemblée des personnes déléguées, tenue le 11 octobre 2016, soit adopté, sous réserve de modifications à faire parvenir à l'Alliance avant le 11 novembre 2016, auquel cas il sera soumis à nouveau à l'Assemblée pour adoption finale.

INTERSYNDICALE CSDM

03.04 Que l'Assemblée des personnes déléguées approuve les revendications communes établies dans le cadre de la réflexion collective pour l'avenir de l'école publique à la Commission scolaire de Montréal, telles qu'elles figurent dans le document APD.1617.018.

